



CA Alès Agglomération (Siren : 200066918)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Alès
Arrondissement	Alès
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Max ROUSTAN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Bâtiment ATOME
Numéro et libellé dans la voie	2, rue Michelet
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30100 ALES
Téléphone	04 66 78 89 00
Fax	04 66 56 58 49
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	131 717
-----------------------------	---------

Densité moyenne 142,36

Périmètre

Nombre total de communes membres : 72

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Alès (213000078)	40 870
30	Anduze (213000102)	3 477
30	Aujac (213000227)	185
30	Bagard (213000276)	2 639
30	Boisset-et-Gaujac (213000425)	2 590
30	Bonnevaux (213000441)	88
30	Boucoiran-et-Nozières (213000466)	961
30	Branoux-les-Taillades (213000516)	1 370
30	Brignon (213000532)	783
30	Brouzet-lès-Alès (213000557)	661
30	Castelnau-Valence (213000722)	464
30	Cendras (213000771)	1 871
30	Chambon (213000797)	272
30	Chamborigaud (213000805)	857
30	Concoules (213000904)	262
30	Corbès (213000946)	155
30	Cruviers-Lascours (213001001)	710
30	Deaux (213001019)	664
30	Euzet (213001092)	446
30	Généralgues (213001290)	719
30	Géolhac (213001308)	861
30	La Grand-Combe (213001324)	5 138
30	Lamelouze (213001373)	143
30	Laval-Pradel (213001423)	1 184
30	La Vernarède (213003452)	338
30	Le Martinet (213001597)	755
30	Les Mages (213001522)	2 109
30	Les Plans (213001977)	259
30	Les Salles-du-Gardon (213003072)	2 626
30	Lézan (213001472)	1 563
30	Martignargues (213001589)	433
30	Massanes (213001613)	200
30	Massillargues-Attuech (213001621)	678
30	Méjannes-lès-Alès (213001654)	1 252
30	Mialet (213001688)	641
30	Mons (213001738)	1 708
30	Monteils (213001779)	666
30	Ners (213001886)	715
30	Portes (213002033)	352
30	Ribaute-les-Tavernes (213002140)	2 251

30	Rousson (213002231)	4 177
30	Saint-Bonnet-de-Salendrinque (213002363)	123
30	Saint-Césaire-de-Gauzignan (213002405)	387
30	Saint-Christol-lès-Alès (213002439)	7 219
30	Sainte-Cécile-d'Andorge (213002397)	589
30	Sainte-Croix-de-Caderle (213002462)	120
30	Saint-Étienne-de-l'Olm (213002504)	399
30	Saint-Florent-sur-Auzonnet (213002538)	1 189
30	Saint-Hilaire-de-Brethmas (213002595)	4 419
30	Saint-Hippolyte-de-Caton (213002611)	217
30	Saint-Jean-de-Ceyrargues (213002645)	165
30	Saint-Jean-de-Serres (213002678)	532
30	Saint-Jean-de-Valérisclé (213002686)	679
30	Saint-Jean-du-Gard (213002694)	2 604
30	Saint-Jean-du-Pin (213002702)	1 550
30	Saint-Julien-de-Cassagnas (213002710)	713
30	Saint-Julien-les-Rosiers (213002744)	3 410
30	Saint-Just-et-Vacquières (213002751)	304
30	Saint-Martin-de-Valgalgues (213002843)	4 480
30	Saint-Maurice-de-Cazevieille (213002850)	735
30	Saint-Paul-la-Coste (213002918)	291
30	Saint-Privat-des-Vieux (213002942)	5 309
30	Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille (213002983)	520
30	Salindres (213003056)	3 535
30	Sénéchas (213003163)	255
30	Servas (213003189)	213
30	Seynes (213003205)	163
30	Soustelle (213003239)	126
30	Thoiras (213003296)	452
30	Tornac (213003304)	930
30	Vabres (213003353)	125
30	Vézénobres (213003486)	1 871

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 54

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie - Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE) <i>sensibilisation, promotion, aides et actions en faveur de la maîtrise d'énergie : étude , création gestion et entretien de réseaux de chaleur ou de chaufferies locales utilisant le combustible biomasse</i>
Environnement et cadre de vie - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>étude d'un projet de remontée de l'eau brute du Rhône sur Alès Agglomération ainsi que son retraitement et sa distribution principale sur le territoire</i>
- Assainissement collectif

fonctionnement du service public de l'assainissement collectif et autonome sur l'ensemble du territoire y compris les réseaux unitaires, prise en charge des investissements liés à ce service à l'exception des travaux de création ou d'extension de réseaux pour la desserte de nouveaux abonnés et des travaux de création ou d'extension d'ouvrages. Ces travaux sont réalisés par les communes et les ouvrages remis à la CA lors de la réception. Création et gestion d'un fonds de soutien en vue de favoriser le développement de l'assainissement collectif.

- Assainissement non collectif

Adhésion au Service Public d'Assainissement Non collectif (SPANC) du Pays Cévennes

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- *Construction et gestion d'une déchèterie et d'un centre de compostage*

- Lutte contre les nuisances sonores

- Lutte contre la pollution de l'air

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

Gestion des cours d'eau Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

Développement d'une démarche territoriale de santé publique. Réflexion dans ce domaine, création de structures dont le pôle de santé pluridisciplinaire, participation aux instances à ce titre et notamment RESEDA

- Action sociale

- Mission Locale: Elle est constituée de tous les partenaires concernés par l'insertion professionnelle et sociale des jeunes sans qualification (État, collectivités territoriales, associations, etc...). Le rôle de la mission locale dans le cadre de la CA sera de mettre en oeuvre progressivement une politique sociale d'insertion professionnelle et sociale.

- Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance

- Maisons de santé pluridisciplinaires

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale des territoires. Dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Politique locale pour le commerce de proximité ; politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales

d'observation des dynamiques commerciales sur le territoire communautaire - expression d'avis communautaire au regard de la réglementation applicable à la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) ou tout autres autorités d'autorisations en lien avec les documents supra communaux de types SCOT, DAC, - appui à l'ingénierie de l'agence de développement économique Alès Myriapolis pour les communes inscrites dans des opérations ou programmes collectifs de redynamisation, de modernisation, de revitalisation du commerce à l'échelle du territoire communautaire par exemple par le biais du FISAC - soutien aux activités commerciales de proximité par le biais d'aides directes ou de fonds de concours définies dans un règlement d'attribution dont les modalités seront déterminées par l'assemblée délibérante et ce en cohérence avec le schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation et en accord avec la région Occitanie - actions de formation des TPE du commerce visant à accompagner la professionnalisation et la conduite du changement des commerçants et artisans sans le domaine du numérique et du développement durable notamment. -

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Théâtre le Cratère Les musées Pierre André Benoit, le colombier, Maison Rouge Les salles multiculturelles de l'impostaire et de la Favède aux Salles du gardon Les médiathèques bibliothèques sous réserve de certaines conditions (16) Les équipements sportifs répondant à 4 des 7 critères définis par la CA (environ 50 équipements) Équipements culturels et ou sportifs d'intérêt communautaire contribuant au développement touristique du territoire (maison du mineur à la Grand Combe, Préhistorama à Rousson, ligne ferroviaire du petit train des Cévennes, mine témoin d'Alès, mise en valeur du chateau de Portes et de la cathédrale Saint-Jean à Alès, Fort Vauban, Aire naturelle de Cendras, site des deux lacs des Camboux et les 2 gîtes, sentiers de randonnées et études pour la réalisation de voies vertes intercommunales Le grand temple d'Anduze

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- prise en charge du "service des écoles" comprenant l'acquisition du mobilier, des petits équipements et des fournitures, le recrutement et la gestion des personnels de service et des ATSEM ainsi que le ramassage et le transport scolaire. - bâtiments scolaires limités aux charges locatives telles que l'éclairage, le chauffage, les menues réparations et l'entretien courant relavant du locataire. La commune conservant les obligations du propriétaires.

- Activités péri-scolaires

- accueil périscolaire des écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques. Cette compétence comprends tous les temps avant et après l'école, ainsi que le temps méridien, qu'il soit ou non déclaré en ACM petite enfance, enfance, jeunesse ou comme simple garderie. - restauration scolaire: prise en charge de la restauration scolaire collective des écoles maternelles, élémentaires et primaires publiques de son territoire, de la restauration collective liée à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse, ainsi que les transport y afférent. - Gestion du restaurant scolaire de Génolhac (convention tripartite CA-collège-conseil départemental du Gard) - Dans le cadre du PEL: gestion du CEL en partenariat avec le conseil départemental du Gard et la DDCS. Contrat enfance jeunesse en partenariat avec la CAF: structure multi-accueil (micro-crèche), garderie périscolaire (matin et soir)

- Lycées et collèges

Représentation des communes dans toutes les instances de décision et de consultation. (Conseil d'administration des lycées, collèges, etc...)

- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche

Possibilité d'intervention en partenariat (participation financière) pour accompagner et promouvoir le développement des organismes de l'enseignement supérieur de sont territoire. Représentation des communes dans les différentes instances de l'enseignement supérieur ou elle serait amenée à être représentée.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- petite enfance, enfance, jeunesse : construction, gestion et organisation des structures d'accueil, des services et de la coordination qui s'adressent à la petite enfance (0-6 ans), et notamment pour les jardins d'enfants, micro-crèches, structure multi-accueil, MAC, RAM, les salles d'activités petite enfance, etc; construction gestion et organisation de l'ensemble des Accueils Collectifs des Mineurs de 0 à 17 ans, Elle assure une mission de coordination, de pilotage et de formation dans le cadre des activités proposées; subventions aux associations de ce domaine. - écoles de musique : prise en charge de l'ensemble de la musique au niveau des communes qui la composent (fonctionnement et investissement). Lorsqu'il s'agit d'une association loi 1901 qui gère cet enseignement, possibilité d'aider l'association sous forme de subvention dans le contrat d'objectif et de moyens. Création, aménagement, entretien et gestion d'une école de musique sur 3 sites (Rousson, Saint-Julien-les-Rosiers et Saint-Jean-de-Valérisclé) proposant les enseignements suivants: jardins musical, solfèges, pratique instrumentale, cours d'ensemble "musique actuelle" et orchestre. - Soutien à la formation par l'attribution d'aides pour le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), le brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) et le brevet de surveillant de baignade (BSB). - Participation au dispositif partenarial du PLIE (Plan local d'insertion) dans le cadre de la compétence du syndicat mixte du pays des Cévennes. - Gestion et financement des manifestations artistiques dans le domaine du spectacle vivant cinéma et art plastique dans le cadre contractuel du pôle de développement culturel.

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières <i>pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat</i>
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports <i>sous réserve de l'article L.3421-2 du code de l'urbanisme - Mise en place d'un service de transport à la demande en tant qu'organisateur de second rang par convention avec la collectivité territoriale compétente.</i>
- Transport scolaire
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>au sens de l'article L.300-1 du code de l'urbanisme</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>- Entretien des voies communales</i>
- Parcs de stationnement
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) <i>Réalisation des opérations de restructuration urbaine financées par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL) <i>attribution des aides à la pierre</i>
Infrastructures
- Eclairage public <i>gestion de l'éclairage public, les extensions ou créations de nouveaux réseaux d'éclairage restant de compétence communale</i>
Autres
- Acquisition en commun de matériel <i>- Prestation de services au profit des communes membres - prestation de service au profit des communes non membres pour ce qui relève du champ de ses compétences et afin d'assurer la continuité d'un service public. - Ingénierie pour le compte des communes</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Mise en place et gestion d'alerte téléphonique</i>
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>prise en charge des contributions au budget du SDIS des communes membres</i>

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>activités de développement infrastructures et de réseaux à Très Haut Débit ainsi que de promotion des usages numériques. en tant que de besoin, ces activités pourront être exercées en qualité d'opérateur de communication électroniques au sens du code des poste et des communications électroniques et notamment de son article L.33-1. Elles comprennent notamment : - l'établissement et l'exploitation sur son territoire des infrastructures et des réseaux de communication électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L.32 du code des postes et des communications électroniques ainsi que toutes opérations liées; - l'acquisition de droits d'usage ou d'infrastructures ou réseaux existants; - en tant que de besoin et en cas de carence de l'initiative privée, constatée dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du CGET, la fourniture de services aux utilisateurs finaux. Lesdits infrastructures ou réseaux pourront être mis à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendant; - création et gestion d'espaces publics numériques (EPN) ou de centre de ressources numériques à vocation intercommunale. Aménagement, entretien et gestion de la cyberbase de saint-Jean-de-Valérisclé; - Action de promotion et d'accompagnement du développement des usages numériques à l'échelle du territoire, Étude pour la mise en place d'infrastructure afin de couvrir le territoire en haut et très haut débit. - Gestion du système d'information géographique de la Communauté d'Agglomération.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres
<i>Compétence optionnelle: - Assistance et contrôle du peuplement animal domestique non professionnel</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SM d'aménagement et de gestion du Gardon d'Alès (253002224)	SM ouvert	131 717
30	SM d'eau potable du Frigoulous (253003024)	SM fermé	3 137
30	SM transports publics du bassin d'Alès (200003325)	SM ouvert	131 717
30	SM Agglomération d'Alès Cardet (200051217)	SM fermé	132 609
48	SM pour l'aménagement du Mont-Lozère (254800014)	SM fermé	9 796
34	SM du parc régional d'activités économiques du Pays Grand'Combien, Humphry Davy (200013365)	SM ouvert	131 717
30	SIRP d'Allègre, Bouquet, Brouzet lès Alès, Navacelles et Les Plans (200050631)	SM fermé	2 171
30	SMIRITOM de la Zone Nord du Plan départemental des déchets (253003115)	SM fermé	151 208
30	SITOM de la région Sud Gard (253002950)	SM fermé	309 267
30	SM EPTB Gardons (253002711)	SM fermé	390 613
30	SM départemental d'aménagement et gestion des cours d'eau et milieux aquatiques du Gard (SMDE) (253003065)	SM ouvert	929 445
30	SIVOM Cèze Auzonnet (200091783)	SM fermé	3 925
30	Pôle Métropolitain Nîmes-Alès (200037877)	Pôle métrop.	394 006
30	SIVOM de la région de Collorgues (200091155)	SM fermé	7 692
30	SM d'aménagement des bassins versants de la Cèze et des affluents du Rhône (253002349)	SM fermé	124 457
30	SM de RP Alès Agglomération - Saint-Dézéry (200050649)	SM fermé	1 653
30	SM du Pays des Cévennes (253003370)	SM fermé	151 208
30	SIAEP de Lasalle (200091197)	SM fermé	2 231
30	SM EPTB Vidourle (253002539)	SM ouvert	411 288

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)